

La République du Centre, 27 décembre 2013

POLITIQUE ■ Le sénateur (PS) refuse que l'on impute à lui seul le projet du nouveau découpage cantonal
Jean-Pierre Sueur réagit aux propos de Marc Gaudet

Le sénateur du Loiret Jean-Pierre Sueur (PS) revient sur les paroles de Marc Gaudet, conseiller général (Parti radical), tenues hier dans nos colonnes, à propos du nouveau découpage cantonal.



RÉACTION. Le sénateur juge le projet « hétéroclite », ajoute-t-il.

mentaires ont été consultés par le préfet et le ministère de l'Intérieur. Pour ma part, j'ai fait des remarques, certaines ont été prises en compte, d'autres non.

Jean-Pierre Sueur indique, par ailleurs, que le projet est toujours « en phase de consultation, jusqu'au vendredi 24 janvier. Si des élus veulent faire des propositions, ils peuvent toujours le faire ».

« Cette décision émane du conseil constitutionnel et s'applique peu importe la couleur politique du gouvernement. Avant, une voix pouvait compter six fois plus qu'une autre. Il faut se rendre que le découpage permet de réduire cette injustice démographique. » ■

René Basso la 10